

(à rappeler dans l' Reçu en préfecture le 18/02/2025

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

No DP Publié le 9 24 J0028

Déposé le : 15 octobre 20 10 : 033-213303399-20250218-DP03333924J0028-AR

Sur un terrain sis à : 4 chemin de Tarabelle à Prignac et

Marcamps

DOSSIER

Et cadastré: B 1818

Pour : création de clôtures, d'une terrasse et d'un abri

de jardin de 9 m²

DESTINATAIRE Monsieur DESPERBEN Jérôme

4 chemin de Tarabelle 33710 PRIGNAC et MARCAMPS

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur DESPERBEN Jérôme enregistrée sous le numéro DP 033 339 24 J0028 pour le projet cidessus référencé depuis le 4 février 2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

à Prignac Fait Marcamps, Le 18 février Le Mair

NOTA BENE:

Une déclaration dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction au sens fiscal du terme (construction devenue habitable) devra être effectuée via l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers ».